



RECTORAT DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

N° 4249 UAC/SG/AC/SRH/SA

APPEL À CANDIDATURES :

Recrutement du Directeur du Centre de Gestion de l'Information et de la Communication (CeGIC)

Avril 2026

1. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre de la vision stratégique de la nouvelle équipe rectorale et conformément aux dispositions du Décret n°2024-1054 du 24 juillet 2024 portant statut-type des universités publiques en République du Bénin, l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) s'est engagée dans une transformation profonde de sa gouvernance et de sa performance institutionnelle.

À l'horizon 2029, l'UAC ambitionne de se positionner comme un pôle d'excellence académique et scientifique reconnu aux plans régional et international, notamment grâce à :

- la modernisation de ses systèmes d'information ;
- la transformation numérique de ses services ;
- l'amélioration de la communication institutionnelle ;
- le renforcement de la gouvernance basée sur les données.

Dans cette dynamique, le Centre de Gestion de l'Information et de la Communication (CeGIC) constitue un levier stratégique pour la visibilité institutionnelle de l'Université.

Afin de renforcer le pilotage stratégique du Centre, l'Université d'Abomey-Calavi lance le présent appel à candidatures pour le recrutement du Directeur du CeGIC.

2. Missions et responsabilités

Sous l'autorité du Recteur, le Directeur du CeGIC est chargé notamment de :

- proposer, impulser, mettre en œuvre et évaluer la stratégie de communication globale de l'UAC sur la base du plan stratégique de développement de l'Université ;
- piloter les actions transversales de communication interne et externe de l'UAC ;
- assurer la cohérence et la visibilité de l'image institutionnelle de l'UAC aux niveaux national et international ;
- accompagner les composantes de l'UAC à savoir le Rectorat, les UFR, les laboratoires et les établissements de service dans leur projet de communication ;
- informer sur la vie de l'Université, les plans de formation et la recherche ;
- faire comprendre et valoriser les missions de l'Université ;
- valoriser la notoriété et les performances de l'UAC et de toutes les entités ;
- renforcer la communication interne et la circulation de l'information au sein de la communauté universitaire ;



- promouvoir une culture institutionnelle forte et un sentiment d'appartenance à l'Université d'Abomey-Calavi. ;
- évaluer les actions de communication à l'UAC ;
- gérer tous les médias de l'administration de l'Université d'Abomey-Calavi, à savoir la presse écrite, la radio, la télévision, les médias en ligne, etc. ;
- mettre en place des dispositifs de gestion stratégique de l'information au sein de l'Université ;
- définir et veiller au respect scrupuleux de la ligne éditoriale par les médias de l'administration de l'UAC.

3. Profil et conditions d'éligibilité

Peut faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions suivantes :

- être enseignant-chercheur ou un membre du personnel administratif et technique de grade A1 dans le domaine des médias et communication ;
- disposer d'une expérience avérée dans le domaine des médias et de la communication ;
- maîtriser les outils modernes de communication digitale et multimédia ;
- disposer d'une expérience avérée en matière de communication institutionnelle ;
- disposer de solides connaissances des enjeux de l'éducation et du développement de l'UAC.
- disposer d'une bonne connaissance de la gouvernance universitaire ;
- avoir une excellente maîtrise des outils modernes et innovations en matière de communication et de communication institutionnelle ;
- avoir des aptitudes confirmées en leadership et management d'équipes ;
- être disponible et motivé ;
- être à au moins trois (03) ans de la retraite ;
- bonne maîtrise de l'anglais serait un atout.

4. Composition du dossier de candidature

Le dossier doit comprendre :

1. une lettre d'intention adressée à Monsieur le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi ;



2. une note de vision et d'orientations stratégiques pour le CeGIC (20 pages maximum, Arial Narrow, taille 12, interligne 1,5) indiquant clairement les résultats à atteindre (avec les indicateurs d'évaluation) et incluant un plan de gestion triennal ;
3. un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
4. les preuves des expériences administratives et techniques ;
5. tout document attestant des compétences du candidat en lien avec le poste.

5. Soumission des candidatures et dispositions finales

Le dossier de candidature devra être déposé au Secrétariat Général de l'Université, sous plis fermé, avec la mention « Candidature au poste de Directeur du CeGIC », ou soumis en ligne via la plateforme <https://candidature.uac-eservices.bj/>, au plus tard le **vendredi 15 mai 2026 à 14 heures 00 minute**.

L'évaluation des dossiers de candidature reçus sera effectuée par une commission mise en place par le Recteur de l'UAC. A l'issue de cette évaluation, les candidats présélectionnés seront conviés à une séance d'entretien avant la décision finale.

Abomey-Calavi, le 29/04/2026

Pour le Recteur absent,
le Vice-Recteur chargé des Affaires
académiques,



[Signature]
Professeur Tahirou DJARA